

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Vallée Sud - Grand Paris (92)
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Vallée Sud - Grand Paris (92)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20005796600018

Code postal / Ville : 92260 Fontenay-aux-Roses

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24SRV28

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : affiba attioua - Tél : +33 186631189 - Mail : affiba.attioua@valleesud.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : formulaire Dc1 ou équivalent : lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants formulaire Dc2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement redressement judiciaire : le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; formulaire Dc4 ou équivalent : déclaration de sous-traitance, le cas échéant

Le médecin du travail doit être titulaire d'un certificat d'études spéciales de médecine du travail ou du diplôme d'études spécialisées de médecine du travail ou répondre aux obligations réglementaires définies à l'article 12 du décret n°85-603 du 10 juin 1985

Capacité économique et financière : déclaration de chiffre d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Capacités techniques et professionnelles : •Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, l'importance et la composition du personnel médical affecté à l'exécution de l'accord-cadre

•Références de service similaires : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 29 novembre 2024 - 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Etablissement public territorial

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de médecine professionnelle et préventive pour les agents de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud

- Grand Paris**Classification CPV** : 85147000**Type de marché** : Services**Description succincte du marché** : Accord-cadre de prestations de médecine professionnelle et préventive pour les agents de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris**Lieu principal d'exécution** : Vallée Sud Grand Paris**Durée du marché (en mois)** : 12**La consultation comporte des tranches** : Non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non**Marché alloti** : Non**Section 6 : Informations complémentaires****Visite obligatoire** : Non**Autres informations complémentaires :**

La présente consultation est lancée en procédure adaptée conformément aux articles R. 2123-1 3°, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande à prix composites. Les prestations de l'accord-cadre ne font pas l'objet d'une décomposition en lots. L'accord-cadre ne comprend ni tranche ni phase. Les variantes ne sont pas autorisées. Il est conclu pour une durée initiale d'un an et il pourra être reconduit 3 fois. Pas de montant minimum. Le montant maximum annuel des prestations à prix unitaires est précisé à l'acte d'engagement. Les critères de jugement des offres sont énumérés dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis

06 novembre 2024